

[Text]

Mr. Crosbie: Mr. Chairman, I do not want the hon. gentleman to get unduly alarmed. This is a system that has been in effect in Canada since 1867. Believe me, there is no emergency. We are making first-class appointments; we are consulting widely; we are consulting with the Attorneys General; we are consulting with the Chief Justices; we are consulting with the law societies; we are consulting with the Canadian Bar Association before appointments are made.

There is no abuse of the process. The process has been abused, and I will not go into the details. We all know that last year it was abused to some extent. I am not talking about the ability of the appointees. And the Canadian Bar Association itself, as Mr. Speyer has mentioned, has not adopted that report yet. They are going to debate it at the mid-winter meeting. I will be attending myself. The mid-winter meeting by the way is in St. John's, Newfoundland.

Mr. Robinson: Not in Barbados?

Mr. Crosbie: Not in Barbados this year. It is a better climate this year.

When we are considering judicial appointments, there are many, many aspects to the word "political". Someone can be appointed for political reasons, and you are suggesting in the sense of partisan that he belongs to the same party as the government, but there are other political considerations as well. We had to avoid "cronyism". I do not see any virtue in giving just some small little group—unelected—the power to decide who is to be appointed to the Bench or who is not, or some judicial person the authority or power to do that. The right system is the system we have now. We want to ensure, first, that political considerations are not the most important considerations; secondly, that the people appointed have ability, and that we look as widely as possible to increase the number of women appointed. We want also to watch the multicultural and ethnic background, get as wide a variety of people as we can appointed to the Bench. These are the objectives.

Mr. Robinson: Did you say the right system is the system we have now?

[Translation]

M. Crosbie: Monsieur le président, je ne voudrais pas que le député s'inquiète inutilement. Nous avons un système qui existe depuis 1867. Croyez-moi, il n'y a pas péril en la demeure. Les gens que nous nommons sont de très haut calibre; nos consultations sont très nombreuses: nous consultons les procureurs généraux, nous consultons les juges en chef, nous consultons les associations d'avocats ainsi que l'Association du barreau canadien avant de procéder à une nomination quelle qu'elle soit.

Il n'y a donc pas d'abus actuellement. Il y a eu des abus, mais je n'entrerai pas dans les détails. Nous savons tous que l'an dernier il y a eu certains abus, et je ne mets pas en doute ici la compétence des personnes ainsi nommées. L'Association du barreau canadien, M. Speyer l'a dit lui-même, n'a pas encore adopté le rapport en question. Ce rapport va être discuté à l'occasion de l'assemblée du barreau qui se tiendra au milieu de l'hiver, et je serai moi-même là. Cette assemblée, soit-dit en passant, aura lieu à St-Jean de Terre-Neuve.

M. Robinson: Pas à la Barbade?

M. Crosbie: Pas cette année-ci car le climat sera meilleur cette année-ci.

Lorsque nous étudions le cas de nominations à la magistrature, il est évident que le mot «politique» a plusieurs connotations. On peut fort bien nommer quelqu'un pour des raisons politiques, et selon votre acceptation c'est le cas de gens qui appartiennent au parti au pouvoir, mais il y a également d'autres considérations d'ordre politique. Nous avons dû éviter de céder au copinage. En revanche, je ne vois pas l'intérêt d'accorder à un petit groupe de gens qui ne sont même pas élus le pouvoir de décider qui doit ou ne doit pas être nommé au Banc de la reine, ou de l'accorder à un membre de la magistrature. Le système actuel est le bon système et nous voulons avant tout faire en sorte que les considérations d'ordre politique ne soient pas les considérations dominantes. En second lieu, nous voulons faire en sorte que les gens que nous nommons aient les compétences voulues et nous déployons tous les efforts possibles pour augmenter le nombre de femmes accédant à la magistrature. Nous voulons également tenir compte des origines ethniques et multiculturelles et avoir ainsi à la magistrature une panachage aussi représentatif que possible. Voilà donc les objectifs.

M. Robinson: Avez-vous bien dit que le système actuel était le bon système?

• 1140

Mr. Crosbie: Yes. This is the right system. The government is responsible for appointing judges. That is the way it is, and should remain and must remain. We are elected . . .

Mr. Robinson: So it is best to reject the suggestions . . .

Mr. Crosbie: —we are elected, we are responsible to the people, we will stand or fall by the appointments that we make. This is the right system.

M. Crosbie: En effet, c'est le bon système. C'est le gouvernement qui a la responsabilité de nommer les juges. C'est ainsi, et cela doit rester ainsi. Nous sommes élus . . .

M. Robinson: Il est donc préférable de rejeter la suggestion . . .

M. Crosbie: . . . nous sommes élus, nous sommes responsables devant la population, et les nominations que nous effectuons décideront de notre sort. C'est le bon système.